

CLUB  
**IMMOBILIER**  
CÔTE D'AZUR



CCI NICE  
CÔTE D'AZUR

# *Manifeste* FILIÈRE **IMMOBILIER**

MAR. 28 AVRIL 2026 📍 CCI NICE CÔTE D'AZUR





CLUB  
**IMMOBILIER**  
CÔTE D'AZUR



# Marc RASPOR

Président **CICA**

Directeur régional méditerranée

**ALTAREA COGEDIM**



# **Muriel FERNAND**

Responsable Pôle Immobilier  
**CCI Nice Côte d'Azur**

# MANIFESTE DE LA FILIERE IMMOBILIER 2026

Habiter et travailler dans les Alpes-Maritimes

---



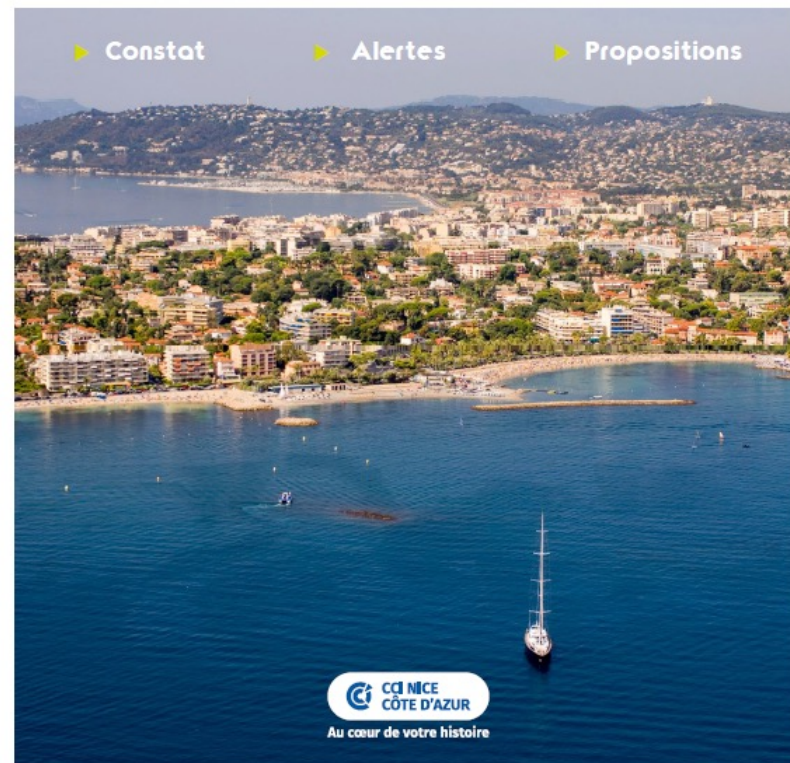
Au cœur de votre histoire

## Manifeste

de la filière immobilier Côte d'Azur

pour un territoire intelligent et durable

► Constat    ► Alertes    ► Propositions



CCI NICE  
CÔTE D'AZUR

Au cœur de votre histoire

2026  
LE MANIFESTE DE LA  
FILIERE IMMOBILIER

# Manifeste

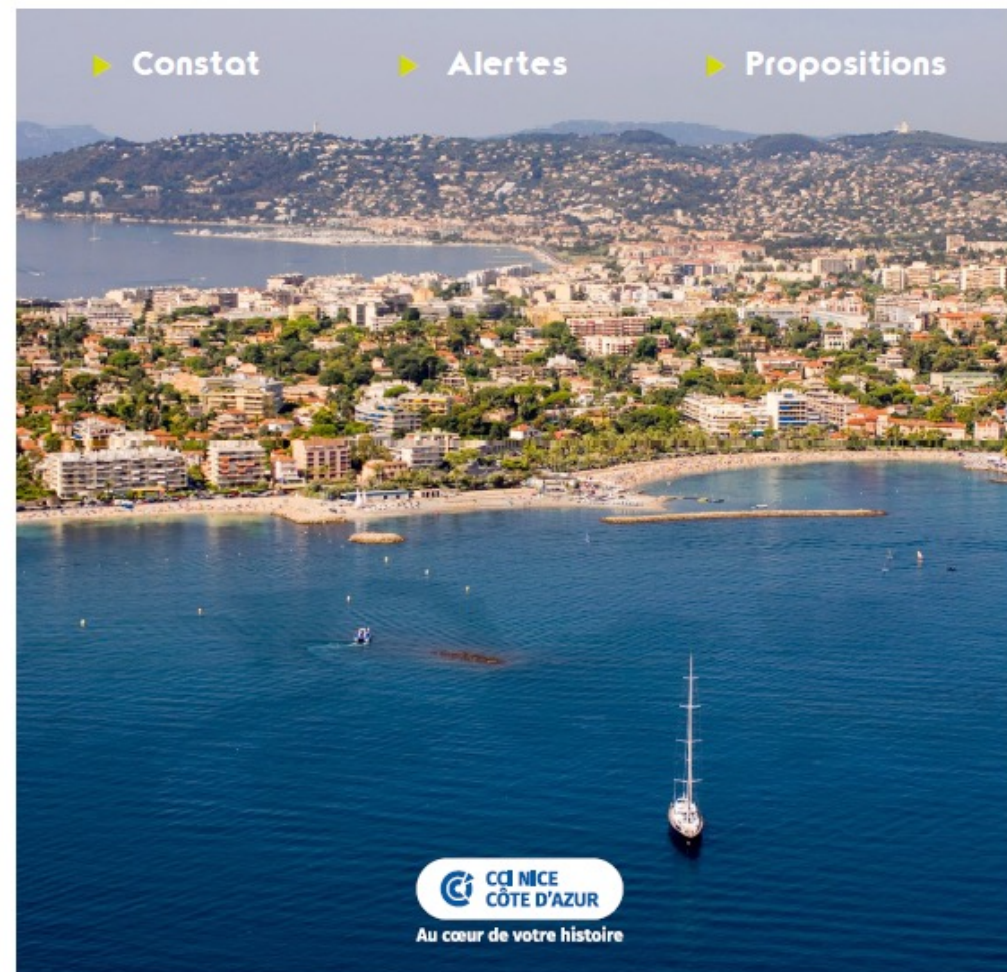
## de la filière immobilier Côte d'Azur

pour un territoire intelligent et durable

► Constat

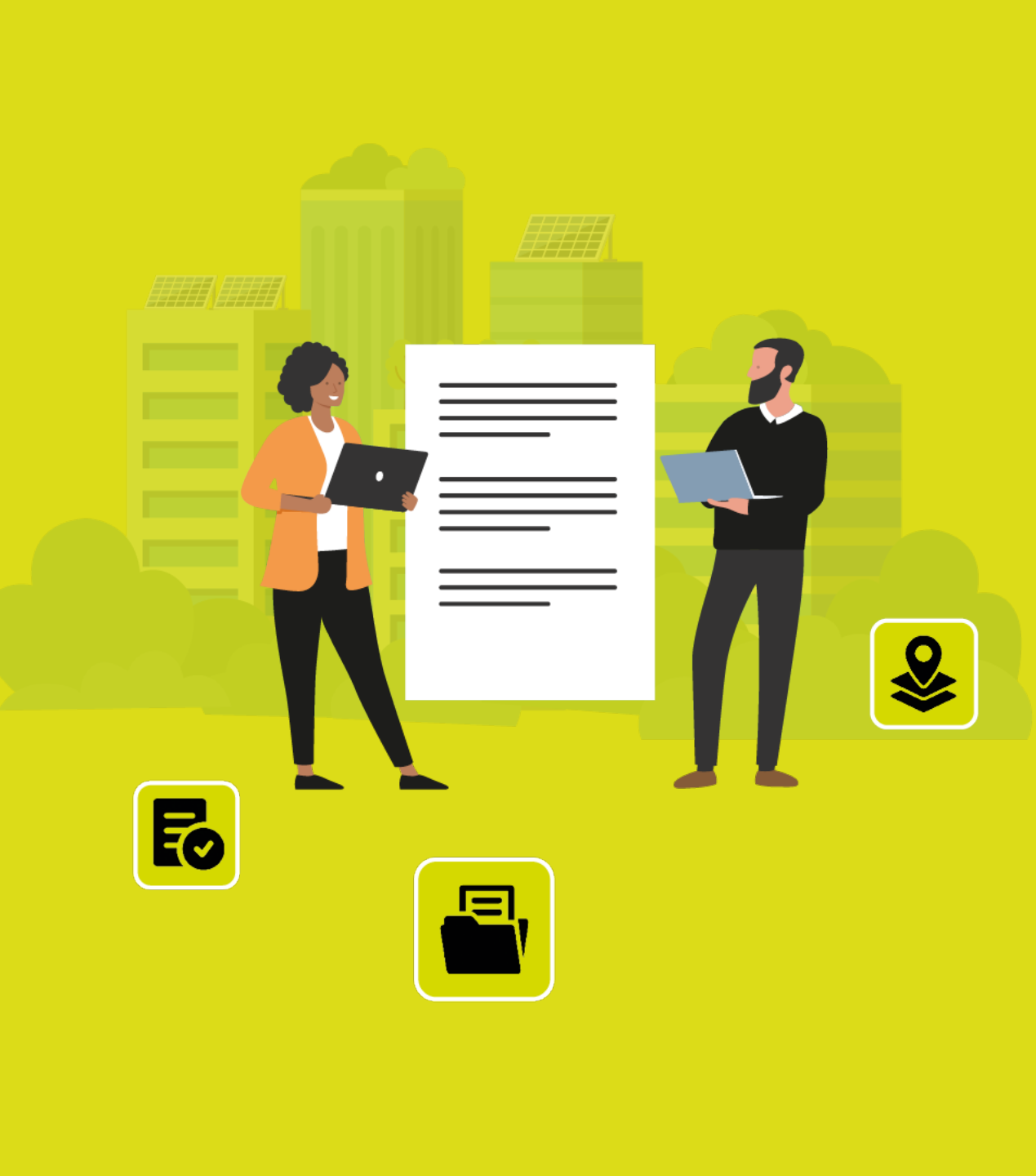
► Alertes

► Propositions



CCI NICE  
CÔTE D'AZUR

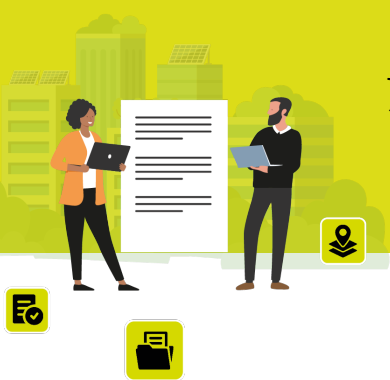
Au cœur de votre histoire



# 01. FACILITER L'ACCES AU FONCIER ET AGIR SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

# 12 PROPOSITIONS

- ▶ **Supprimer toutes les chartes contraignantes qui s'ajoutent aux documents d'urbanisme et aux lois existantes.**
- ▶ Réfléchir à la création d'un outil de maîtrise foncière, une foncière parapublique avec comme objectif unique de développer du logement abordable.
- ▶ Étudier la possibilité d'offrir la capacité aux communes situées en « zones tendues » de désigner, des zones destinées à la construction de résidences principales pour actifs.
- ▶ Contribuer à une étude précise afin d'identifier et d'exploiter toutes les zones déjà artificialisées mais inoccupées, et les terrains inutilisés (friches).
- ▶ **Soumettre au préfet, que dans les communes carencées, les dossiers de permis concernant des logements sociaux, ne puissent être refusés, si le dossier respecte les règles du PLU.**
- ▶ Créer des zones de développement, des zones où le besoin de LLI (en les intégrant à la SRU) est identifié sur des terrains publics mis à disposition des bailleurs pour augmenter l'offre et répondre à la demande spécifique.
- ▶ Obtenir un zonage de densification dérogatoire.
- ▶ Pouvoir faire des logements dans les zones industrielles ou zones d'activité, associés aux entreprises et permettre un quota de logements dans tout projet significatif.
- ▶ Faciliter au travers des zonages la réversibilité des usages.
- ▶ Étudier la couverture de l'autoroute A8 sur les secteurs denses, afin de créer du foncier et supprimer les nuisances.
- ▶ **Adapter et améliorer les règles d'emprise au sol et de stationnement.**



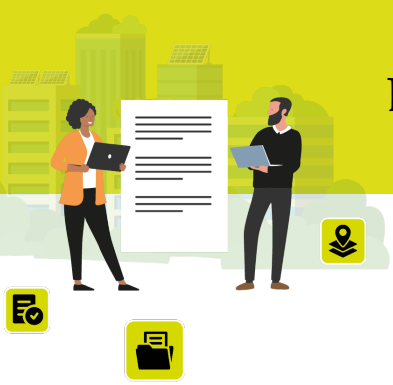
**SUPPRIMER TOUTES LES CHARTES CONTRAIGNANTES  
QUI S'AJOUTENT AUX DOCUMENTS D'URBANISME ET AUX  
LOIS EXISTANTES.**



**Matthieu MARIN**

Vice-Président





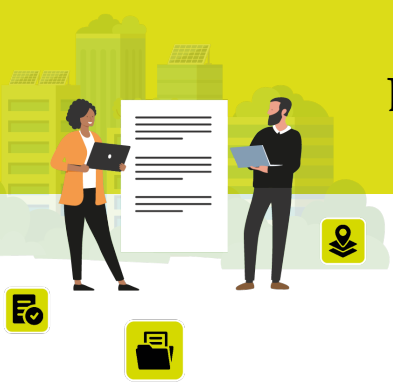
**SOUMETTRE AU PRÉFET, QUE DANS LES COMMUNES CARENCÉES, LES DOSSIERS DE PERMIS CONCERNANT DES LOGEMENTS SOCIAUX, NE PUISSENT ÊTRE REFUSÉS, SI LE DOSSIER RESPECTE LES RÈGLES DU PLU.**



**Christophe BOUSQUET**

Président





**ADAPTER ET AMÉLIORER LES RÈGLES D'EMPRISE AU SOL ET DE STATIONNEMENT.**

Proposition

# ADAPTER ET AMÉLIORER LES RÈGLES D'EMPRISE AU SOL ET DE STATIONNEMENT.

Prix de vente:  
**6.800€ m<sup>2</sup> TTC**

## HYPOTHÈSE DE BASE

R+3  
3.000m<sup>2</sup> de plancher

Charge foncière:  
1.000€ m<sup>2</sup>

Prix de vente social:  
2.650€ m<sup>2</sup> (TVA 5,5%)

**1 place de parking par lot**



Prix de vente 3p de 65 m<sup>2</sup>:  
**442.000€**

## Proposition

# ADAPTER ET AMÉLIORER LES RÈGLES D'EMPRISE AU SOL ET DE STATIONNEMENT.

### HYPOTHÈSE DE BASE

R+3  
3.000m<sup>2</sup> de plancher

Charge foncière:  
1.000€ m<sup>2</sup>

Prix de vente social:  
2.650€ m<sup>2</sup> (TVA 5,5%)

1 place de parking par lot



Prix de vente:  
**6.800€ m<sup>2</sup> TTC**

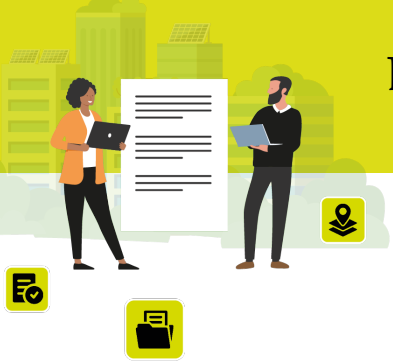
Prix de vente 3p de 65 m<sup>2</sup>:  
**442.000€**

2 places  
parking



VARIATION PRIX AU  
M<sup>2</sup> :  
**+7%**  
Soit **7.300€ m<sup>2</sup> TTC**

VARIATION PRIX DE VENTE  
3P DE 65 M<sup>2</sup>:  
**+ 32.500€**



## ADAPTER ET AMÉLIORER LES RÈGLES D'EMPRISE AU SOL ET DE STATIONNEMENT.



**Matthieu MARIN**  
Vice-Président





**2.  
ACCELERER LES PERMIS,  
UTILISER LA TOTALITE  
DES DROITS A  
CONSTRUIRE ET PESER  
SUR LES PRIX**

# 6 PROPOSITIONS

- ▶ **Veiller au respect des documents en vigueur**
- ▶ **Tendre à respecter et/ou réduire les délais d'instruction des permis et alléger les procédures**
- ▶ **Favoriser et gérer les densités** (densité urbaine, densité verte, densité d'usage et mixité, densité d'infrastructure et services)
- ▶ Généraliser une prime financière à tout maire bâtisseur.
- ▶ Généraliser la mise en place d'un mécanisme de concertation préalable à l'étude d'un permis de construire menée sous l'égide du maire.
- ▶ Travailler sur l'acceptation sociale des projets.



## **VEILLER AU RESPECT DES DOCUMENTS EN VIGUEUR**

QUELLE QUE SOIT LA PÉRIODE ET NOTAMMENT OBTENIR UNE MEILLEURE EXPLOITATION DES AUTORISATIONS DÉLIVRÉES POUR VISER LES 100% ET AUGMENTER L'OFFRE.

**TENDRE À RESPECTER ET/OU RÉDUIRE LES DÉLAIS D'INSTRUCTION DES PERMIS ET ALLÉGER LES PROCÉDURES.**



**Christophe BOUSQUET**

Président





**FAVORISER ET GÉRER LES DENSITÉS** (DENSITÉ URBAINE, DENSITÉ VERTE, DENSITÉ D'USAGE ET MIXITÉ, DENSITÉ D'INFRASTRUCTURE ET SERVICES).

## Proposition

# FAVORISER ET GÉRER LES DENSITÉS (DENSITÉ URBAINE, DENSITÉ VERTE, DENSITÉ D'USAGE ET MIXITÉ, DENSITÉ D'INFRASTRUCTURE ET SERVICES)

### HYPOTHÈSE DE BASE

R+3

3.000m<sup>2</sup> de plancher

Charge foncière:  
1.000€ m<sup>2</sup>

Prix de vente social:  
2.650€ m<sup>2</sup> (TVA 5,5%)

1 place de parking par lot

Prix de vente:  
**6.800€ m<sup>2</sup>**  
**TTC**



Prix de vente 3P de 65 m<sup>2</sup>:  
**442.000€**

# Proposition

## FAVORISER ET GÉRER LES DENSITÉS (DENSITÉ URBAINE, DENSITÉ VERTE, DENSITÉ D'USAGE ET MIXITÉ, DENSITÉ D'INFRASTRUCTURE ET SERVICES)

### HYPOTHÈSE DE BASE

R+3  
3.000m<sup>2</sup> de plancher

Charge foncière:  
1.000€ m<sup>2</sup>

Prix de vente social:  
2.650€ m<sup>2</sup> (TVA 5,5%)

1 place de parking par lot



Prix de vente 3P de 65 m<sup>2</sup>:  
**442.000€**



VARIATION PRIX AU M<sup>2</sup>  
:  
**-8%**  
Soit **6.250€ m<sup>2</sup> TTC**

VARIATION PRIX DE VENTE  
3P DE 65 M<sup>2</sup>:  
**- 35.750€**



## ENJEU 02 - ACCELERER LES PERMIS, UTILISER LA TOTALITE DES DROITS A CONSTRUIRE ET PESER SUR LES PRIX

**FAVORISER ET GÉRER LES DENSITÉS** (DENSITÉ URBAINE, DENSITÉ VERTE, DENSITÉ D'USAGE ET MIXITÉ, DENSITÉ D'INFRASTRUCTURE ET SERVICES)



**Matthieu MARIN**  
Vice-Président





### 3. AGIR SUR LA REGLEMENTATION ET LA FISCALITE

# 9 PROPOSITIONS

- ▶ **Améliorer le statut du bailleur privé pour répondre à la tension croissante du marché locatif.**
- ▶ **Amender la loi SRU en intégrant toutes les formes de logement social dans le décompte des logements admissibles, et notamment le LLI.**
- ▶ **Ne pas faire peser la segmentation du logement social sur les autres acquéreurs en révisant la charte du prix des logements sociaux.**
- ▶ **Permettre aux entreprises de devenir acteurs de l'investissement immobilier pour leurs salariés et créer un statut de bailleurs d'actifs.**
- ▶ Redonner aux maires le contrôle dans l'attribution de logements sociaux qui concernent sa commune.
- ▶ Faire bénéficier les logements LLI de la TVA à 10 % quel que soit le lieu d'implantation et le nombre de logements sociaux du programme.
- ▶ **Qu'aucune commune des Alpes-Maritimes, ni la préfecture, ne mette en place de blocage des loyers**
- ▶ Réguler les résidences secondaires et les meublés touristiques.
- ▶ Agir sur les taxes locales.



# AMÉLIORER LE STATUT DU BAILLEUR PRIVÉ POUR RÉPONDRE À LA TENSION CROISSANTE DU MARCHÉ LOCATIF.



**Christophe BOUSQUET**

Président





**AMENDER LA LOI SRU EN INTÉGRANT TOUTES LES FORMES DE LOGEMENT SOCIAL DANS LE DÉCOMPTE DES LOGEMENTS ADMISSIBLES, ET NOTAMMENT LE LLI.**



## ENJEU 03 -AGIR SUR LA REGLEMENTATION ET LA FISCALITE

**NE PAS FAIRE PESER LA SEGMENTATION DU LOGEMENT SOCIAL SUR LES AUTRES ACQUÉREURS EN RÉVISANT LA CHARTE DU PRIX DES LOGEMENTS SOCIAUX.**

## Proposition

# NE PAS FAIRE PESER LA SEGMENTATION DU LOGEMENT SOCIAL SUR LES AUTRES ACQUÉREURS EN RÉVISANT LA CHARTE DU PRIX DES LOGEMENTS SOCIAUX.

### HYPOTHÈSE DE BASE

R+3  
3.000m<sup>2</sup> de plancher

Charge foncière:  
1.000€ m<sup>2</sup>

**PRIX DE VENTE SOCIAL:**  
**2.650€ m<sup>2</sup> (TVA 5,5%)**

1 place de parking par lot



Prix de vente:  
**6.800€ m<sup>2</sup> TTC**

Prix de vente 3P de 65m<sup>2</sup>:  
**442.000€**

# Proposition

## NE PAS FAIRE PESER LA SEGMENTATION DU LOGEMENT SOCIAL SUR LES AUTRES ACQUÉREURS EN RÉVISANT LA CHARTE DU PRIX DES LOGEMENTS SOCIAUX.

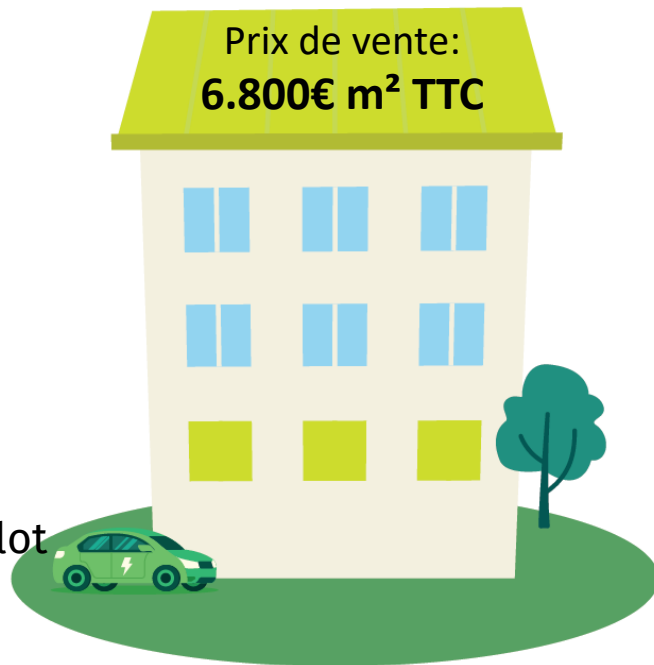
### HYPOTHÈSE DE BASE

R+3  
3.000m<sup>2</sup> de plancher

Charge foncière:  
1.000€ m<sup>2</sup>

**PRIX DE VENTE SOCIAL:**  
**2.650€ m<sup>2</sup> (TVA 5,5%)**

1 place de parking par lot



Prix de vente:  
**6.800€ m<sup>2</sup> TTC**

Prix de vente 3P de 65m<sup>2</sup>:  
**442.000€**



**Prix de vente  
social  
3.100€ m<sup>2</sup>**



**VARIATION PRIX AU M<sup>2</sup>**  
:  
**-4%**  
**Soit 6.500€ m<sup>2</sup> TTC**

**VARIATION PRIX DE VENTE  
3P DE 65 M<sup>2</sup>:  
- 19.500€**



**NE PAS FAIRE PESER LA SEGMENTATION DU LOGEMENT SOCIAL SUR LES AUTRES ACQUÉREURS EN RÉVISANT LA CHARTE DU PRIX DES LOGEMENTS SOCIAUX.**



**Christophe BOUSQUET**

Président





**PERMETTRE AUX ENTREPRISES DE DEVENIR ACTEURS DE L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER POUR LEURS SALARIÉS ET CRÉER UN STATUT DE BAILLEURS D'ACTIFS.**



**QU'AUCUNE COMMUNE DES ALPES-MARITIMES, NI LA PRÉFECTURE, NE METTE EN PLACE DE BLOCAGE DES LOYERS, NI DE PERMIS DE LOUER.**



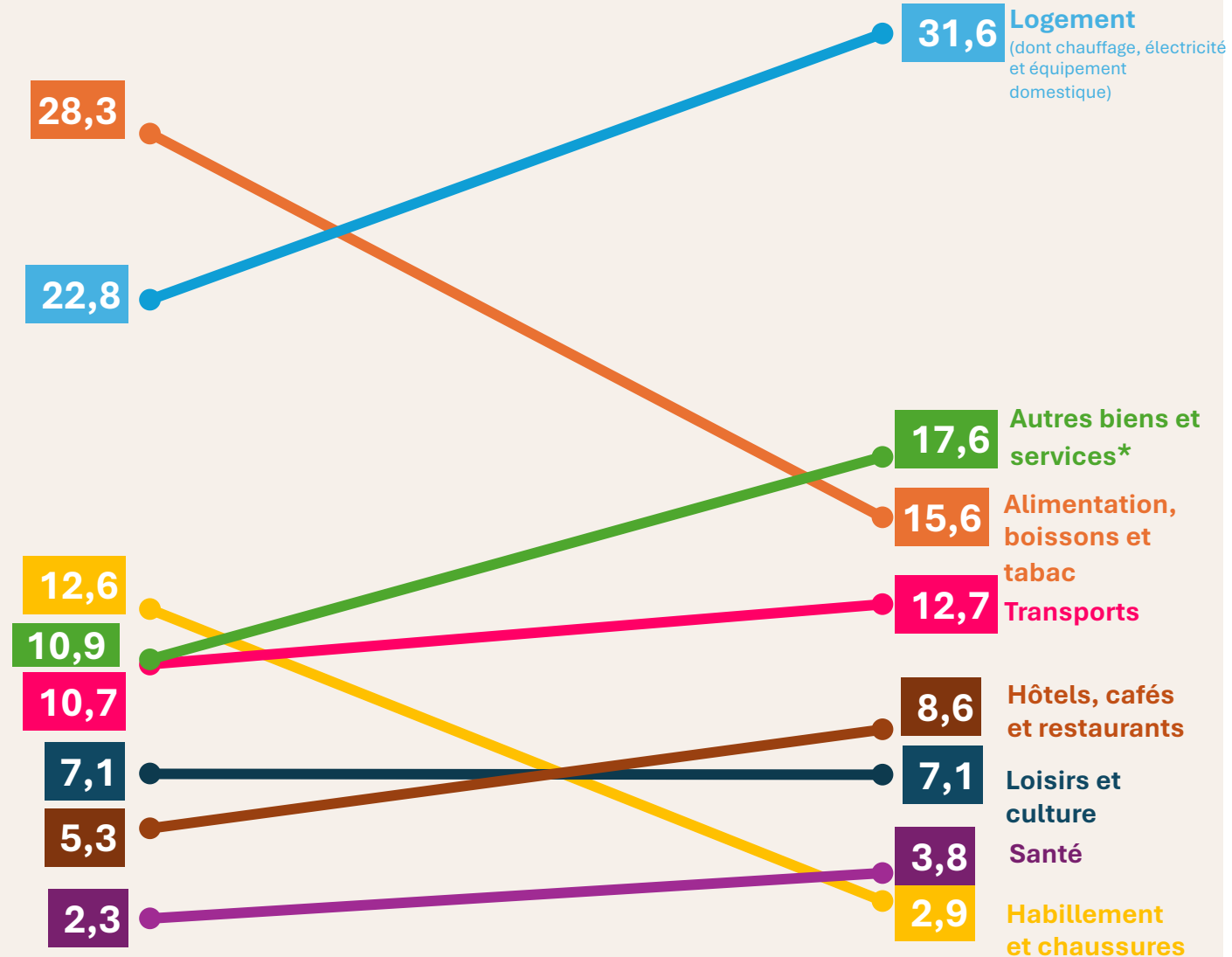
## 4. INNOVER POUR DIVERSIFIER ET OPTIMISER LES MODES DE FINANCEMENT DU LOGEMENT

# EVOLUTION DES DÉPENSES DE CONSOMMATION

des ménages français par type en %

1964

2024



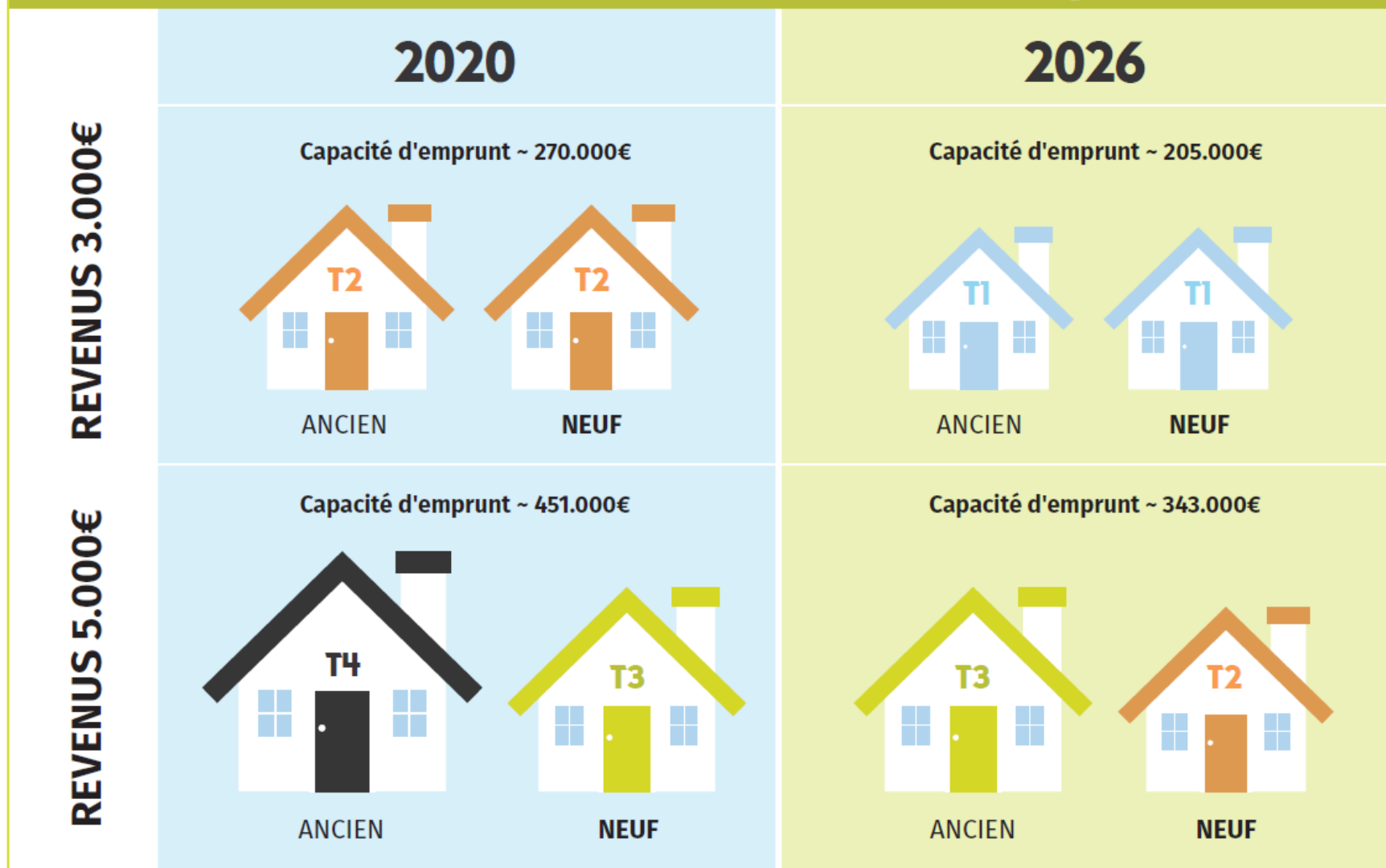
\* Inclus l'éducation

Source: INSEE

# 6 PROPOSITIONS

- ▶ **Promouvoir et développer les nouveaux modes de financement du logement pour les actifs et les investisseurs et notamment le BRS, les démembrements et le LLI.**
- ▶ **Développer les prêts bonifiés, les prêts à palier, Et les prêts à différé d'amortissement long pour accompagner notamment les primo-accédants.**
- ▶ Continuer à privilégier la structuration des prêts acquéreurs sur la base des taux fixes afin de protéger l'emprunteur sur le long terme face aux variations potentielles des conditions de marché.
- ▶ Aider les acquéreurs à acheter des logements vertueux ou rénover leurs logements par le biais de prêts spécifiques (Green).
- ▶ Étudier les mécanismes de la portabilité et de la transférabilité des prêts et leur impact.
- ▶ Les banques doivent privilégier une approche « reste à vivre » plutôt que taux d'effort.

## Évolution de la capacité d'emprunt des ménages



Taux sur 25 ans 2020 : 1% hors assurance    Taux sur 25 ans 2026 : 3,4% hors assurance

Source : OIH/CECAZ



**PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LES NOUVEAUX MODES DE FINANCEMENT DU LOGEMENT POUR LES ACTIFS ET LES INVESTISSEURS ET NOTAMMENT LE BRS.**

**DÉVELOPPER LES PRÊTS BONIFIÉS, LES PRÊTS À PALIER ET LES PRÊTS À DIFFÉRÉ D'AMORTISSEMENT POUR ACCOMPAGNER NOTAMMENT LES PRIMO-ACCÉDANTS.**



**Jean-Marc CASALATI**  
Directeur Prescription  
Immobilière



# 5. DEVELOPPER LE LOGEMENT TEMPORAIRE

# 5 PROPOSITIONS

- ▶ Encourager les partenariats entre employeurs et fédérations patronales, bailleurs et collectivités pour favoriser les solutions de logements temporaires pour saisonniers, salariés en mission, en période d'essai...
- ▶ Intégrer le logement saisonnier dans la programmation urbaine.
- ▶ Réfléchir à une offre de service visant à accompagner à l'installation ou la relocalisation de salariés sur le modèle du « soft landing »
- ▶ Evaluer les dispositifs de mise à disposition des logements du parc public et institutionnel inoccupés, pour les travailleurs saisonniers notamment.
- ▶ Promouvoir l'habitat mobile

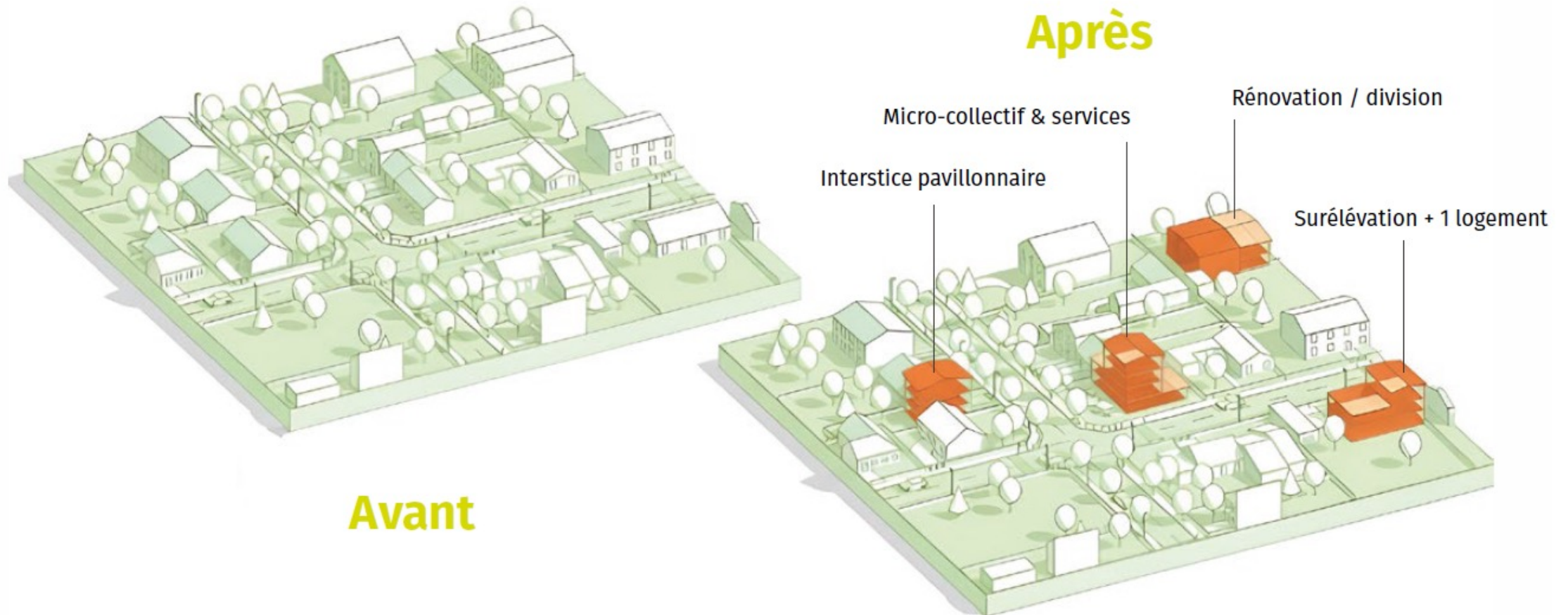


## 6. **ŒUVRER POUR UN AMENAGEMENT PLUS EQUILIBRE DU TERRITOIRE ET ANTICIPER L'IMPACT DU ZAN**

# 5 PROPOSITIONS

- ▶ Favoriser la restructuration du tissu urbain sans étalement et des micro-collectifs en secteur pavillonnaire.
- ▶ Veiller à la portée départementale (et trans départementale) de l'agence d'urbanisme et intégrer la problématique des déplacements pour une meilleure coordination entre les territoires.
- ▶ Analyser le réel potentiel des logements vacants susceptibles d'être remis sur le marché en lien avec le dispositif acquisition / amélioration.
- ▶ Favoriser la rénovation et la réversibilité des locaux et mettre en œuvre les moyens pour y arriver
- ▶ Mieux accompagner les parcours résidentiels

# FAVORISER LA RESTRUCTURATION DU TISSU URBAIN SANS ÉTALEMENT ET DES MICRO-COLLECTIFS EN SECTEUR PAVILLONNAIRE.





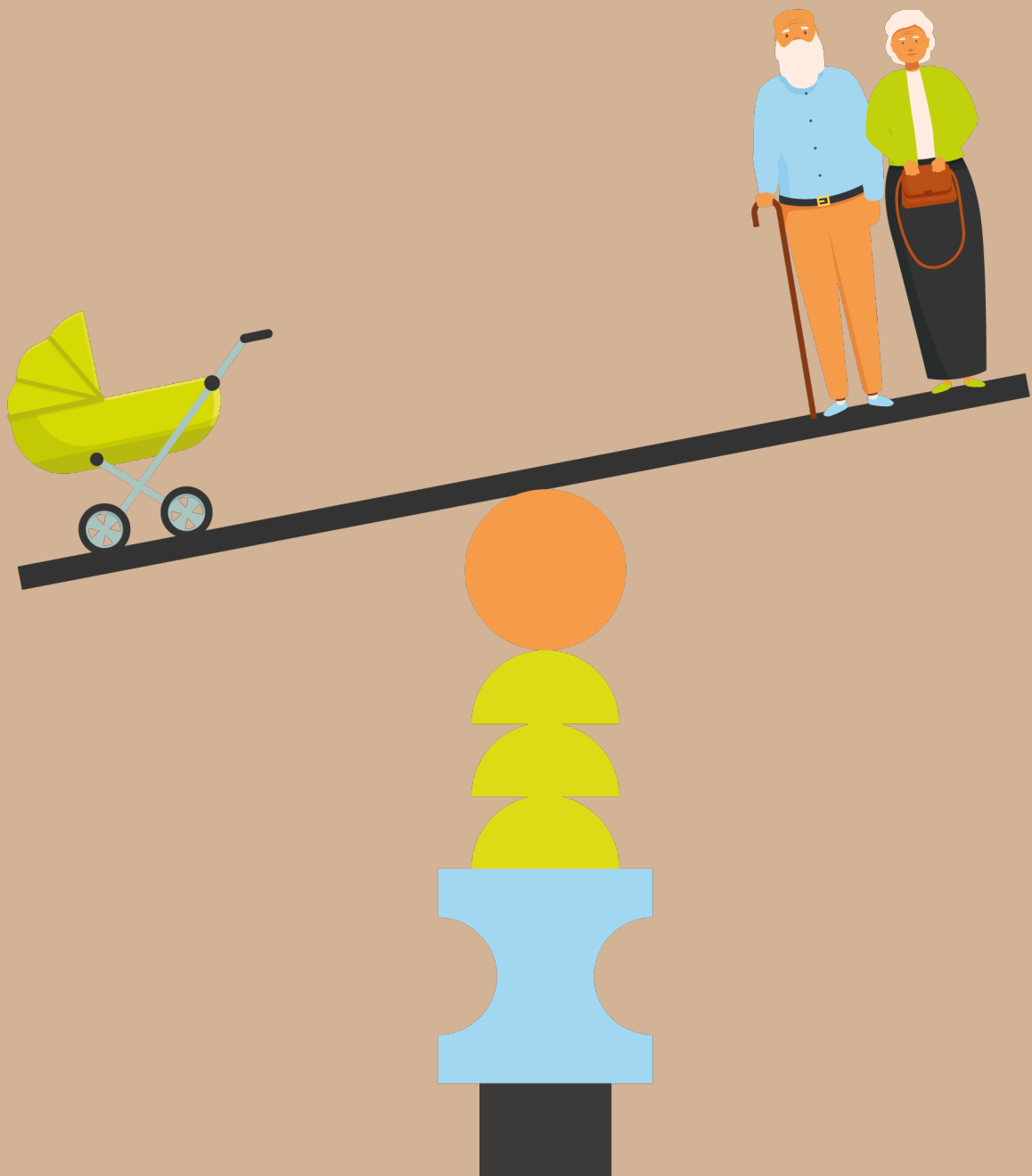
VEILLER À LA PORTÉE DÉPARTEMENTALE (ET TRANS  
DÉPARTEMENTALE) DE L'AGENCE D'URBANISME **ET INTÉGRER LA  
PROBLÉMATIQUE DES DÉPLACEMENTS POUR UNE MEILLEURE  
COORDINATION ENTRE LES TERRITOIRES.**



**7.**  
**AVOIR UNE STRATEGIE  
D'AMENAGEMENT  
ADAPTEE AUX  
CONTRAINTE  
ENVIRONNEMENTALES ET  
TENDRE VERS LA  
NEUTRALITE CARBONE**

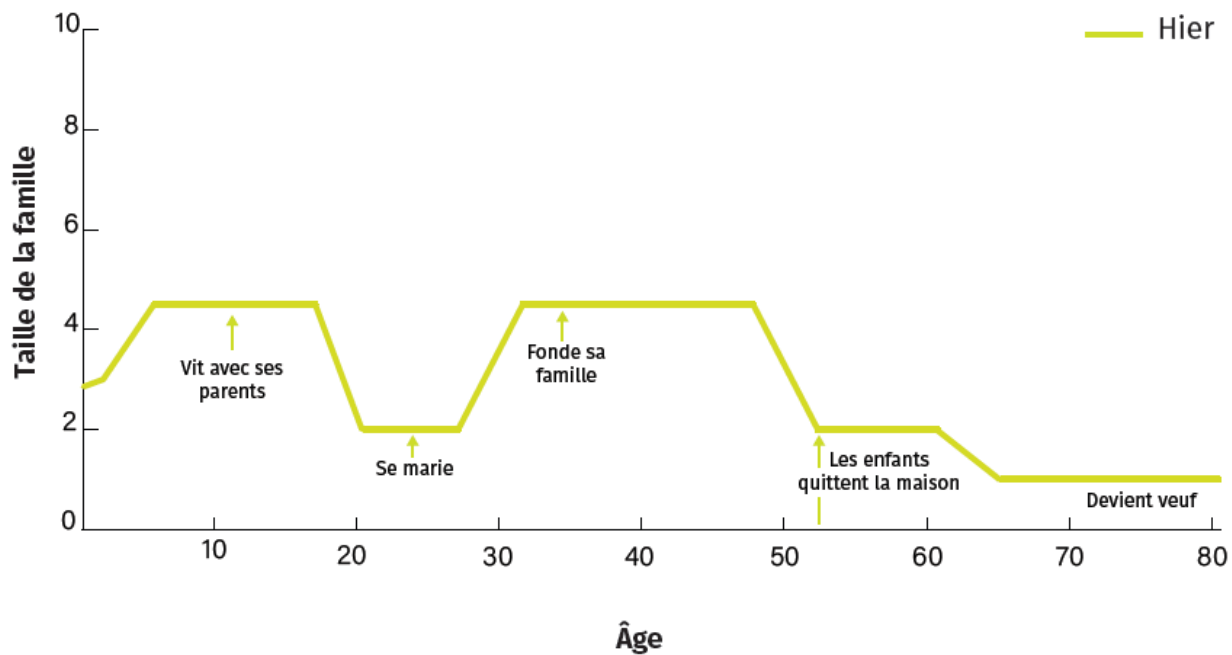
# 9 PROPOSITIONS

- ▶ Encourager la production d'énergie locale en fonction des gisements disponibles, la consommation d'énergies renouvelables et la mixité énergétique.
- ▶ Encourager les aides publiques en s'assurant de contribuer à la maîtrise des dépenses des utilisateurs
- ▶ Raisonner en coût global, en distinguant dépenses de fonctionnement et d'investissement.
- ▶ Obtenir une meilleure prise en compte des critères de biodiversité dans les PLU, une plus grande souplesse dans les règlements d'urbanisme et aborder les projets d'urbanisme avec une vue multicritères.
- ▶ Continuer à privilégier des opérations énergétiques collectives bas carbone.
- ▶ Créer la vente en l'état futur de rénovation énergétique pour les logements classés G, F ou E.
- ▶ Proposer des solutions locales à la problématique des déchets de chantier et des déchets futurs associés à la vie du bâtiment dans une logique d'économie circulaire.
- ▶ Renaturer.

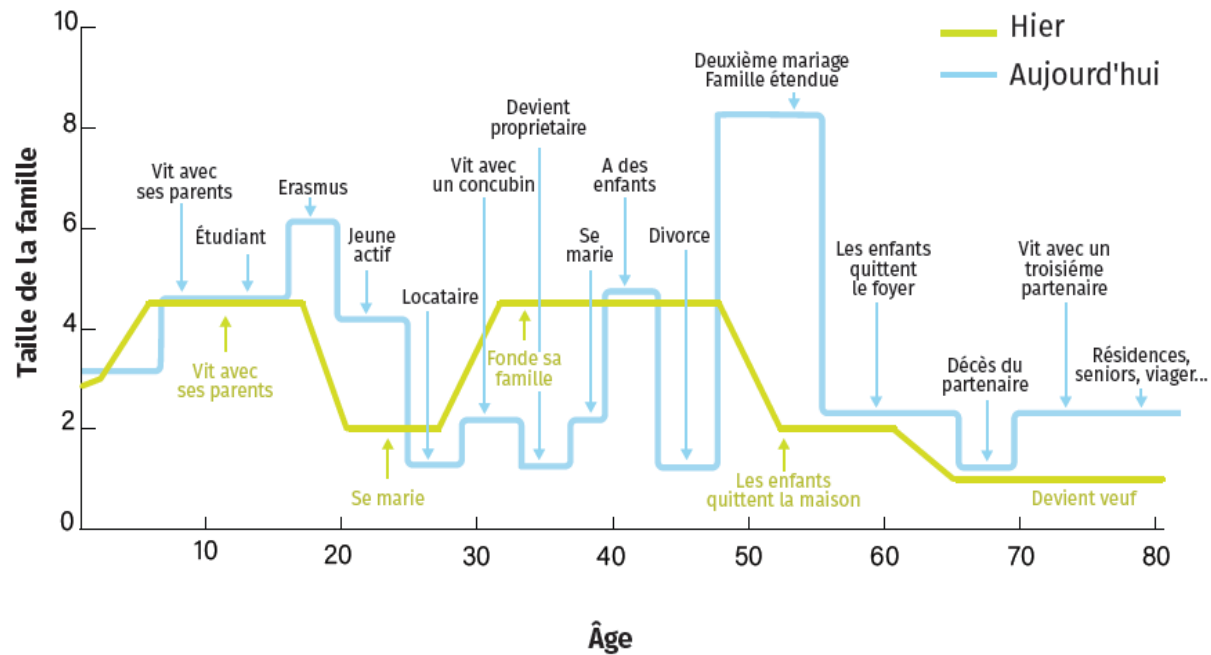


**8.  
TENIR COMPTE DES  
EVOLUTIONS  
SOCIETALES, DES  
IMPERATIFS  
DE COHESION SOCIALE ET  
DE LA MOBILITE**

## Autrefois, la vie était comme ça...



## Aujourd'hui, elle est plutôt comme ça...



# 4 PROPOSITIONS

- ▶ Favoriser les solutions de Coliving, de coworking, d'espaces partagés .
- ▶ Décloisonner les solutions de logement pour les seniors et favoriser le maintien à domicile à travers des outils comme le viager
- ▶ Intégrer dans tout projet le triptyque mobilité-emploi-logement.
- ▶ Mesurer l'impact réel du télétravail sur les logements et la mobilité.



# 9. ANALYSER ET ACCOMPAGNER LES IDEES INNOVANTES EN MATIERE D'IMMOBILIER D'HABITAT ET D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

# 4 PROPOSITIONS

- ▶ Mieux utiliser les nouvelles technologies au service de l'immobilier.
- ▶ Faciliter et simplifier les documents administratifs.
- ▶ Étudier les nouvelles méthodes de construction (imprimante 3D, surélévation, construction hors site, matériaux intelligents).
- ▶ S'inspirer des études sur l'habitat de demain.



# 10. IMMOBILIER D'ENTREPRISE: QUELLES PROPOSITIONS POUR L'ACCUEIL, LE DEVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

# 17 PROPOSITIONS

## FONCIER ÉCONOMIQUE ET URBANISME

- ▶ Adapter les documents d'urbanisme aux besoins en immobilier d'entreprise et notamment réserver du foncier et des locaux d'activité pour l'industrie et du tertiaire en centre-ville.
- ▶ **Analyser les réserves foncières ou immobilières portées par la puissance publique et les mettre à disposition des professionnels par des contrats « de gré à gré ».**
- ▶ Instaurer une commission de concertation amont pour éviter les recours abusifs.
- ▶ Étudier les capacités résiduelles au sein des ZAE (zones d'activités économiques), et modifier les zonages en faveur de l'immobilier d'entreprise.
- ▶ Utiliser les zones rouges (PPRI inondation) neutralisées pour la réalisation de locaux d'activité.

## CONCEVOIR ET OFFRIR DES LOCAUX D'ENTREPRISE RÉPONDANT AUX BESOINS

- ▶ **Analyser et trouver des solutions à la pénurie de locaux d'activité, de locaux industriels et de logistique.**
- ▶ Favoriser la concertation avec les cabinets spécialisés pour tout appel d'offres / projet de locaux d'entreprise.
- ▶ Analyser les dynamiques nouvelles du secteur et accompagner les entreprises dans ces mutations
- ▶ « Réenchanter » les bureaux et s'adapter à la demande.
- ▶ Intégrer la réversibilité des locaux dès la conception et analyser la réversibilité des locaux déjà construits quand cela est possible, pertinent et économiquement viable.

## FISCALITE

- ▶ Exonérer et/ou minorer les taxes pendant au moins 5 ans pour les nouveaux immeubles de bureaux et de locaux d'activité vertueux

# 17 PROPOSITIONS

## ACCUEIL DES NOUVELLES ENTREPRISES

- ▶ Proposer des solutions transitoires aux PME souhaitant s'installer sur le territoire, et adapter les documents d'urbanisme en conséquence après concertation politique.
- ▶ Analyser la mise en place d'un guichet départemental unique dédié aux entreprises souhaitant s'installer ou se délocaliser dans les Alpes-Maritimes.

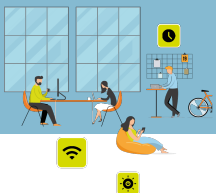
## PROBLEMATIQUE DE L'ACCESSIBILITE ET DES PARKINGS

- ▶ **Revoir la réglementation en matière de parkings pour les bureaux et réfléchir à des solutions alternatives**
- ▶ **Renforcer les abonnements autoroutiers préférentiels dédiés aux actifs et/ou voies dédiées aux heures de pointe**

## AUTRES PROPOSITIONS

- ▶ Analyser l'impact du décret tertiaire.
- ▶ Analyser l'impact réel et les tendances à venir du télétravail sur les volumes placés des bureaux.

## ENJEU 10 -IMMOBILIER D'ENTREPRISE: QUELLES PROPOSITIONS POUR L'ACCUEIL, LE DEVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE



**ANALYSER LES RÉSERVES FONCIÈRES OU IMMOBILIÈRES PORTÉES PAR LA PUISSANCE PUBLIQUE ET LES METTRE À DISPOSITION DES PROFESSIONNELS PAR DES CONTRATS « DE GRÉ À GRÉ ».**

**ANALYSER ET TROUVER DES SOLUTIONS À LA PÉNURIE DE LOCAUX D'ACTIVITÉ, DE LOCAUX INDUSTRIELS ET DE LOGISTIQUE POUR:**

- Densifier et requalifier les sites existants
- Développer des offres mutualisées de type « village d'activités »
- Analyser les conditions de réalisation de parcs logistiques supplémentaires

**REVOIR LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PARKINGS POUR LES BUREAUX ET RÉFLÉCHIR À DES SOLUTIONS ALTERNATIVES**

**RENFORCER DES ABONNEMENTS AUTOROUTIERS PRÉFÉRENTIELS DÉDIÉS AUX ACTIFS (TRAJETS ET HORAIRES RÉCURRENTS, TARIFS MOINDRES SI COVOITURAGE...) ET /OU DES VOIES DÉDIÉES AUX HEURES DE POINTE.**



**Grégory RENAULT**

Président

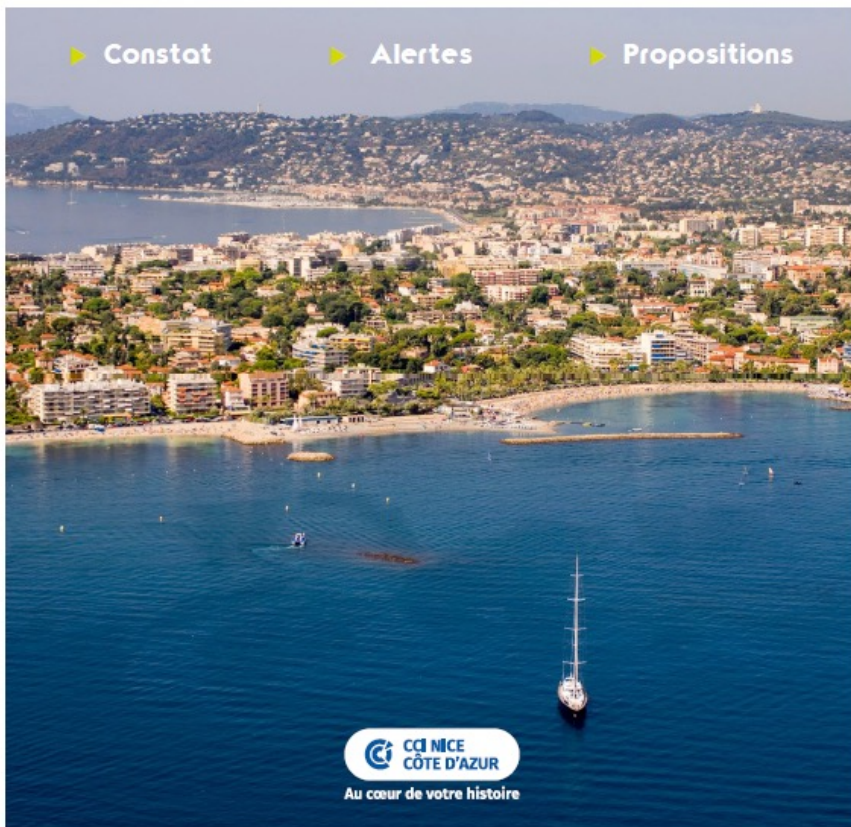


# Manifeste

## de la filière immobilier Côte d'Azur

pour un territoire intelligent et durable

► Constat    ► Alertes    ► Propositions



 CCI NICE  
CÔTE D'AZUR

Au cœur de votre histoire

*Retrouvez l'intégralité du  
Manifeste de la filière immobilier  
2026*





CARBONE ZÉRO 6

G  
Gambetta

D  
Edonard Denis

API  
PROVENCE

Homeblok

cycle up

COGEDIM  
La qualité qui change la vie

Woodeum



GO  
filiafer



TAMARINS  
DEVELOPPEMENT



CCI NICE  
CÔTE D'AZUR

AR AZUR  
REALISATION

EQUILIS  
Building happy stories

SOGEPROM

in'li  
Paca & Corse  
Groupe ActionLogement

VINCI

ICADE

Bouygues Immobilier  
LA VIE COMMERCIALE



ActionLogement  
RECONNU D'UTILITE SOCIALE

Erilia

Villa Respiro  
Le bien-être au cœur de l'habitat

EMERIGE



RIVIERA  
REALISATION

**Merci pour votre présence**

CLUB  
**IMMOBILIER**  
CÔTE D'AZUR



CCI NICE  
CÔTE D'AZUR

# *Manifeste* FILIÈRE **IMMOBILIER**

MAR. 28 AVRIL 2026 📍 CCI NICE CÔTE D'AZUR

